

Communiqué de presse du 19 avril 2021

UN ENSEMBLE D'OPPORTUNITÉS À SAISIR : OUI À LA LOI SUR LE CO₂

Dans sa dernière séance, le comité de Prométerre a adopté une position favorable à la loi sur le CO₂, soumise en votation populaire à la suite du référendum qui a abouti en début d'année. Prométerre incite le peuple vaudois à voter OUI à la loi sur le CO₂ le 13 juin prochain.

Pour l'agriculture, la révision de la loi sur le CO₂ est un moyen de réaliser sans tarder la transition énergétique en Suisse. Cette législation permettra entre autres de valoriser la production énergétique des exploitations agricoles (bois de feu, biogaz), ainsi que le potentiel de compensation des émissions de gaz à effet de serre que peut offrir l'activité agricole (séquestration de carbone). Les charges supplémentaires engendrées pourront en partie être compensées par des restitutions aux personnes ou des adaptations technologiques. Le Fonds pour le climat ou les possibilités de valorisation des processus agricoles par des « certificats carbone » permettront aussi de soutenir l'adaptation de l'agriculture en matière de prévention des aléas climatiques ou de financement des infrastructures engendrés par le projet de loi.

Prométerre constate que le rejet de ce texte ne modifiera pas les accords et engagements signés par notre pays en matière de changements climatiques et ne fera qu'aggraver la pression sur les secteurs de production primaire qui sont aussi à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre, pour lesquelles la Confédération propose désormais aussi des objectifs de réduction très ambitieux (- 20% pour l'agriculture). Dans ce contexte, il vaut mieux saisir maintenant les occasions qui se présentent au sein d'un paquet global où tous les secteurs d'activité du pays sont requis de participer de manière équilibrée à un effort collectif.

L'acceptation de la loi sur le CO₂ est non seulement prometteuse pour les jeunes générations d'agriculteurs, mais elle est aussi un gage de la crédibilité et de la responsabilité du monde paysan envers les défis liés à l'état de santé de notre planète. Prométerre s'engage ainsi résolument vers davantage de durabilité pour notre société. Car si cela peut s'avérer coûteux à priori pour l'agriculture, les efforts y sont partagés et paraissent supportables dans l'ensemble. En revanche, une telle posture justifie simultanément de rejeter très clairement tout ce qui est excessif ou illusoire, donc non viable pour le secteur agricole et trop cher pour les consommateurs, comme les initiatives extrêmes, également en votation le 13 juin, visant à prohiber l'usage des produits phytosanitaires ou les fourrages achetés hors de l'exploitation. L'agriculture fait bel et bien partie de la solution lorsque se présentent des propositions réalistes et des actions ambitieuses avec lesquelles elle se sent capable de composer durablement.

Renseignements complémentaires

Claude Baehler, président, 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch
Luc Thomas, directeur, 079 779 30 83, l.thomas@prometerre.ch